



SPIP DE COLMAR MOBILISE

Suite à l'appel intersyndical du collectif CGT Insertion Probation, du SNEPAP-FSU et de la CFDT et au mépris constant de notre administration à l'égard de notre profession, 13 personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Colmar (68) ce sont réunis ce jour en Assemblée Générale.

Ils ont décidé à l'unanimité de se joindre au mouvement national engagé à compter du **mercredi 24 février 2016** selon les modalités suivantes :

- boycott des réunions de service, institutionnelles et partenariales
- boycott des groupes de travail
- boycott de la CPU et du rapport de direction
- refus de prise en charge des stagiaires, hors stagiaire CPIP

Parce que nous n'acceptons pas le dédain affiché par l'administration à notre égard, parce que sans nous, aucune refonte de la profession n'est possible, parce que notre réalité professionnelle est toujours plus intenable (charge de travail, accumulation des priorités, perte de sens, souffrance au travail, ravage de la pré-affectation) nous exigeons :

- **L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation dans un calendrier établi et à échéance raisonnable,**
- **une revalorisation indemnitaire pour l'ensemble des personnels des SPIP dans les mêmes proportions que pour les autres filières,**
- **l'exclusion des corps particuliers de la filière insertion et probation du RIFSEEP,**
- **la suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP,**
- **l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension de retraite,**
- **un plan de recrutement massif permettant un véritable renforcement des ressources humaines, tous corps confondus, dans les SPIP et la mise en place d'organigrammes.**

D'autres modalités d'actions seront envisagées si l'administration persiste à nous traiter par le mépris.

Nous appelons l'ensemble de la filière insertion et probation à montrer qu'elle existe et à rejoindre le mouvement. Place à l'ACTION !

Pour le Collectif CGT Insertion et probation
Sabrina ALEXANDER

Pour la CFDT Interco
Nicole GILG

Colmar, le 23/02/2016